

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2019 – 19H
ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
3. **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019**
6. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUILLET 2019.**
7. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 7.1. Dépôt du rapport financier intérimaire.
 - 7.2. Résolution – Formation des employés de la voirie concernant la gestion écologique des fossés et le contrôle de l'érosion.
 - 7.3. Résolution – Embauche de Rémi Fleurant Lepage au poste de contremaître à la voirie.
 - 7.4. Résolution – Autoriser le TACL à déposer au nom de la Municipalité une demande d'aide financière dans le cadre du programme de subvention au transport adapté.
 - 7.5. Résolution – Désignation du représentant et du substitut de la Municipalité au sein du conseil d'administration de la Régie de collecte environnementale de la Rouge.
 - 7.6. Résolution – Octroi d'un mandat à la firme DEC enviro pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site, d'une étude géotechnique et d'un échantillonnage environnemental sommaire sur le terrain du parc industriel (zone multiactivités).
 - 7.7. Résolution – Demande de prolongement du réseau électrique d'Hydro-Québec.
8. **TRÉSORERIE**
 - 8.1. Résolution – Adoption de la liste des déboursés et des comptes à payer.
9. **LOISIRS ET CULTURE**
10. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1. Résolution – Renouvellement de l'entente de service aux sinistrés de La croix rouge.
11. **TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)**
12. **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 12.1. Résolution – Octroi du contrat de collecte des matières résiduelles pour les mois de janvier, février et mars 2020.
 - 12.2. Résolution – Renouvellement de l'adhésion à l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon.
13. **URBANISME**
14. **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Veillez prendre note que cet ordre du jour est un projet et que la Municipalité de La Macaza et le conseil municipal se gardent le droit de supprimer des sujets déjà inscrits, sans avertissement, et ce, jusqu'à l'ouverture de la séance.